

## GRILLE TARIFAIRE 2023-2024

### Permis de stationnement

#### Membres du personnel

	Annuel	Session
<b>Personnel</b> (Temps complet, temps partiel ou qui sont inscrit dans des cours)	416 \$	229 \$
<b>Professeur(e)</b> (Trois crédits et moins)	259 \$	142 \$
<b>Chargé(e)s de cours</b>	259 \$	142 \$
<b>Retraité(e)s</b>	259 \$	142 \$

#### Membres de la communauté étudiante

	Annuel	Session
<b>Étudiant(e) à temps complet</b> (Inscrit à neuf crédits et plus par session)	259 \$	142 \$
<b>Étudiant(e) à temps partiel</b> (Inscrit à moins de huit crédits par session)	259 \$	135 \$

#### Frais administratifs

<b>Remplacement d'une vignette</b> (Vignette perdue ou non retournée lors d'un changement de véhicule)	34 \$
---	-------

#### Véhicule supplémentaire

	Annuel	Session	Mensuel
<b>Deux véhicules ou plus</b> (Système de pochettes - Frais de 50 \$ pour chaque véhicule additionnel inscrit à un seul permis)	50 \$	34 \$	5 \$
<b>Permis supplémentaire</b> (Une vignette livrée pour chaque véhicule supplémentaire)	259 \$	142 \$	96 \$
<b>Covoiturage</b> (Frais de 50 \$ pour chaque véhicule additionnel inscrit à un seul permis)	50 \$	34 \$	

#### Autres permis

30 min	1 h	Quotidien	Hebdomadaire	Mensuel
2 \$	4 \$	14 \$	51 \$	91 \$

Le formulaire en ligne doit être rempli :

<https://www.umoncton.ca/umcm-securite/node/50>

Les montants incluent les taxes. Ces tarifs sont sujets à changement le 1<sup>er</sup> mai de chaque année.

**Annuel** : du 1<sup>er</sup> septembre au 31 août.

**Session** :

- **Automne** : du 1<sup>er</sup> septembre au 31 décembre.
- **Hiver** : du 1<sup>er</sup> janvier au 30 avril.
- **Printemps-été** : du 1<sup>er</sup> mai au 31 août.

Pour plus de renseignements, merci de vous référer au *Règlement sur le stationnement et la circulation des véhicules*, disponible en ligne :

<https://www.umoncton.ca/umcm-securite/files/umcm-securite/wf/wf/documents/regle2005final.pdf>